

ACTUALITES A IVRY-SUR-SEINE

PLAN ILLUSTRÉ DE LA VILLE D'IVRY – Ville d'Ivry- sur-Seine

Le plan illustré de la Ville d'Ivry-sur-Seine est désormais disponible. Au recto du plan, vous trouverez les structures de notre territoire telles que *Pôle Emploi*, la *Caisse Primaire d'Assurance Maladie*, les *centres de Protection Maternelle et Infantile*, etc. Au verso se trouvent les illustrations des structures du Centre-Ville telles que l'Espace Départemental des Solidarités (EDS), le Plan Local par l'Insertion Economique (PLIE), la Cité Administrative et Technique, le Centre Administratif Jean Coutant, le Centre d'Information et d'Orientation, etc. Ce plan illustré est également téléchargeable sur le site de la Ville, rubrique « [Coordination linguistique – ressources](#) ».

Pour plus d'informations, veuillez envoyer un courriel à mcastelli@ivry94.fr.

DU COTE DES INTERVENANT.E.S ASSOCIATIF.VE.S

KIT « OSEZ LE LOUVRE »

A destination des intervenant.e.s associatif.ve.s engagé.e.s dans l'apprentissage du français, le kit « Osez le Louvre » comprend un [livret mode d'emploi](#), proposant des activités pédagogiques et des conseils pratiques :

- **avant la visite** : *repères spatiaux et temporels, aller au musée du Louvre, qu'est-ce qu'un musée ?, que trouve-t-on au musée du Louvre ?*
- **pendant la visite** : *idées de parcours, idées d'activités, etc.*
- **après la visite** : *restitution de la visite, etc.*

De plus, des formations d'une journée sont proposées pour s'approprier ce kit « *Osez le Louvre* » et préparer au mieux la visite avec son groupe peu familier des musées.

Le descriptif de la journée de formation est le suivant :

- Comment faire de l'éducation artistique et de la fréquentation du musée du Louvre un levier de l'insertion sociale ?
- Comment dépasser les freins/barrières que sont la non-maîtrise de la langue et l'éloignement culturel afin de permettre la visite au musée ?
- Comment les œuvres des collections permettent-elles de développer des compétences en langue française ?

Trois pochettes de documents à utiliser avant la visite, pendant ou après la visite sont fournies aux bénéficiaires de ces formations.

Les prochaines dates proposées sont les suivantes : **[mercredi 17 janvier](#)** ou **[vendredi 16 février](#)**. Vous pouvez télécharger le [formulaire d'inscription interactif](#)

CAFE CITOYENNES DU MONDE – Première Urgence Internationale

Le café *Citoyennes du Monde* débutera en février, au rythme de deux mercredis par mois de 14h à 16h. Cet atelier s'adresse aux femmes ayant un [niveau B1](#) en français à l'oral. Il n'y a pas de prérequis à l'écrit.

Il doit permettre aux femmes de parler de leur quotidien dans l'objectif de l'associer au droit civil et aux valeurs qui le consacrent. Les activités principales de ce café seront les suivantes:

- des discussions avec les femmes du groupe autour des différentes étapes du cycle de vie de la femme,
- une rencontre de l'Autre à travers des discussions, des activités manuelles et des présentations des traditions de chaque pays,
- une connaissance de ses droits tout au long de sa vie grâce aux interventions d'une avocate,
- une construction conjointe d'un cahier d'Histoires à raconter à ses enfants en partant des discussions lors des ateliers.

Dès janvier 2018, vous pouvez orienter des publics vers Première Urgence Internationale afin de les pré-inscrire au café *Citoyennes du Monde*. Pour plus d'informations, veuillez contacter Méлина ZAJD, chargée de projet insertion sociale de Première Urgence Internationale par courriel (cp.is@premiere-urgence.org).

sur le site du Louvre et le renvoyer à l'adresse suivante : champsocial@louvre.fr.

RENCONTRE INTERASSOCIATIVE - Ville d'Ivry-sur-Seine

Une rencontre interassociative est prévue **jeudi 25 janvier de 10h à 12h** à la Maison de Quartier Centre-Ville Gagarine, 7, rue Truillot, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

Les objectifs de cette rencontre seront les suivants :

- faire le point sur les places disponibles dans les associations, et plus spécifiquement dans chaque groupe,
- présenter et échanger sur les procédures d'accueil, d'évaluation et d'orientation des publics mises en place lors des permanences sociolinguistiques du territoire.

Si vous êtes intéressé.e par cette rencontre, merci de confirmer votre présence auprès de la coordinatrice linguistique (mcastelli@ivry94.fr).

CO-OBSERVATIONS ASL SANTE – Ville d'Ivry-sur-Seine

Les deux Ateliers Sociolinguistiques Santé ont débuté sur notre territoire. Le premier, porté par l'ONG *Première Urgence Internationale*, se déroule les mardis et vendredis de 10h30 à 12h30. Le second, porté par l'association *Savoir Et Vivre Ensemble*, a lieu les jeudis de 10h à 12h.

Si vous souhaitez observer une ou plusieurs séances de ces ASL, veuillez contacter la coordinatrice linguistique de la Ville d'Ivry-sur-Seine (mcastelli@ivry94.fr).

Par ailleurs seront mis prochainement sur le site de la Ville rubrique « [coordination linguistique – ressources](#) » les outils élaborés et utilisés lors des positionnements des publics ainsi que les plannings des deux ASL.

RESSOURCES EGALITE –

Ville d'Ivry-sur-Seine

Sur la page « [Egalité femmes-hommes](#) » du site officiel de la Ville d'Ivry-sur-Seine, vous pouvez désormais accéder à une rubrique intitulée « [Ressources](#) ». Vous y trouverez des outils sur des thématiques telles que [Education](#), [Partage des tâches](#), [Egalité professionnelle](#), [Violences gynécologiques et obstétricales](#), [Sexisme au travail](#) ou encore [Cybersexisme](#).

Pour donner votre avis et partager vos bons plans de ressources anti-sexistes, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission « lutte contre toutes les discriminations » de la Ville par courriel (ahancewicz@ivry94.fr).

PERMANENCE D'ACCES AUX DROITS – LDH

La [section Ivry-Vitry-Charenton de la Ligue des Droits de l'Homme](#) (LDH) organise des permanences d'accès aux droits les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 18h à 20h sans rendez-vous.

Ces permanences s'adressent aux individus rencontrant des difficultés administratives du fait de discriminations de tout type et d'atteintes aux Droits de l'Homme (racisme, sexisme, homophobie, harcèlement, etc.).

Elles ont lieu au Forum Social d'Ivry (FSI) situé à l'adresse suivante :

FSI – Centre Commercial Jeanne Hachette

10, promenade des Terrasses
94200 IVRY-SUR-SEINE

Des bénévoles de la section analyseront le dossier, conseilleront orienteront et/ou accompagneront les individus rencontrés lors de ces permanences.

FORM'ACTION – Elan Interculturel

L'association [Elan Interculturel](#) met en place un dispositif hybride de formation-action innovant ayant pour but de contribuer à l'intégration en France des étrangers primo-arrivants, entièrement financé par le ministère de l'Intérieur et la DAAEN.

Ce dispositif, intitulé **Form'Action Interculturelle**, aura lieu sur Paris **les 05, 06, 07, 08 et 09 février 2018 de 9h30 à 16h30**.

Leur objectif, au travers de ces journées, est de donner des clés et outils liés à l'approche interculturelle afin de mieux accompagner les primo-arrivant.e.s dans leur processus d'intégration dans la société française. Pour ce faire, nous vous invitons à participer à des activités d'éducation non formelle sollicitant différents types de ressources.

Ces journées sont destinées aux professionnel.le.s et/ou bénévoles travaillant en contexte interculturel (au niveau de l'hébergement, de l'alphabétisation, de l'accueil...). L'idée de ces journées sont d'apprendre à transformer les défis liés au travail en contexte interculturel en source d'apprentissage, d'aborder les notions clés de l'interculturalité (culture, motivations, gestion du stress, identité, politiques migratoires, médiation artistique...), mais également de vous mettre en contact, structures clés de l'accompagnement et l'accueil des primo-arrivant.e.s.

Des techniques et des pratiques innovantes seront présentées et devront vous permettre de faire face à des situations nouvelles afin de contribuer à une gestion efficace des flux migratoires dans le cadre d'un espace républicain de liberté, de sécurité et de justice.

L'inscription est obligatoire et s'effectue [en ligne](#).

Pour plus d'information sur le dispositif, l'équipe d'Elan Interculturel reste à votre disposition au 06.50.48.69.87 ou par mail (migrationformations@gmail.com).

**RESEAU DROITS DES
RESIDENTES ETRANGER.E.S**
– Ville d’Ivry-sur-Seine

Suite à de nombreuses sollicitations, une première rencontre entre les différents acteurs et actrices intervenant sur le territoire dans le champ des résident.e.s étranger.e.s sera organisée **mardi 20 février de 9h30 à 12h** par le secteur « lutte contre toutes les discriminations » de la Ville d’Ivry-sur-Seine.

Les objectifs de cette première rencontre seraient les suivants :

- valider la nécessité d’un réseau local,
- recueillir les attentes et besoins de chacun.e,
- faire un état des lieux de l’existant et des compétences de chacun.e.

Les objectifs de ce réseau à long-terme seraient les suivants :

- développer un réseau local autour des questions de droits des résident.e.s étranger.e.s,
- partager les « savoirs faire » des différents acteurs et actrices impliqués.e.s dans ce domaine,
- mutualiser et coordonner les réponses apportées aux étranger.e.s sur notre territoire,
- permettre aux services municipaux de s’appuyer sur ce réseau pour l’accueil, l’information et l’orientation des publics,
- alerter les élu.e.s sur les problématiques des résident.e.s étranger.e.s et l’impact des politiques d’immigration au niveau local et territorial.

In fine, le but est d’améliorer l’accompagnement des résident.e.s ivryen.ne.s étranger.e.s, cette amélioration étant considérée comme un

**PARCOURS DE
PROFESSIONNALISATION - CDRIML
IdF**

Les parcours de professionnalisation portés par le Centre de Ressources Illettrisme – Maîtrise de la Langue (CDRI – ML) d’Ile-de-France seront mis en ligne fin janvier 2018.

Rendez-vous directement sur leur site, rubrique « [formations du CDRIML](#) » afin d’être informé.e des thématiques proposées pour cette année 2018.

élément indispensable à leur participation citoyenne.

Pour plus de renseignements ou participer à cette rencontre, veuillez contacter les chargées de mission du secteur « lutte contre toutes les discriminations » (mcastelli@ivry94.fr / ahancewicz@ivry94.fr).

MISSIONS SOCIALES DE LA CPAM

Les prochaines permanences des Missions Sociales de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) auront lieu les **mercredis 17 et 31 janvier de 9h à 12h** au Centre Municipal de Santé « *Fanny Dewerpe* » d'Ivry-sur-Seine.

Les missions de ces permanences sont les suivantes :

- accueillir les personnes en situation de précarité qui sont ou se croient sans droits à la sécurité sociale,
- aider ces personnes à obtenir des droits durables pour accéder aux soins (Protection Universelle Maladie (PUMA), Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC), Aide Médicale Etat (AME), Aide Complémentaire Santé (ACS), etc.).

Veuillez appeler le CMS quelques jours avant les deux dates annoncées afin de confirmer la tenue des permanences.

DU COTE DE L'ORIENTATION DES PUBLICS

GUIDE ACTUALISE POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS – Ville d'Ivry-sur-Seine

Le [guide pour l'apprentissage du français à Ivry-sur-Seine](#) a été actualisé. Vous y trouverez les données des associations du territoire mises à jour ainsi que des informations complémentaires par rapport à l'ancienne version : les permanences d'écrivains publics sur le territoire ainsi que les dates et les permanences sociolinguistiques mises en place dans les Maisons de Quartier de la Ville.

Vous pouvez le télécharger sur le site de la Ville, rubrique « [Coordination linguistique](#) ».

RESTOS DU COEUR – Pré-inscriptions janvier 2018

Les ateliers proposés par les Restos du Cœur ont lieu du lundi au jeudi de 14h à 16h et trois groupes de niveaux sont constitués.

- Groupe Débutants
- Groupe Alphabétisation
- Groupe Avancés

Une nouvelle session d'inscription sera proposée par les Restos du Cœur pour leurs ateliers d'apprentissage de la langue française (orale et écrite) aux dates suivantes :

- **lundi 8 janvier de 14h à 16h,**
- **mardi 9 janvier de 14h à 16h,**
- **mercredi 10 janvier de 14h à 16h,**
- **et jeudi 11 janvier de 14h à 16h.**

Ces pré-inscriptions sont effectives pour les ateliers qui se dérouleront de janvier à juin 2018. Le lieu est le suivant :

Salle de l'Insurrection

4, place de l'insurrection, (au fond de la cour à droite).

94200 IVRY-SUR-SEINE

PASSEURS DE CULTURE « femmes exilées à Ivry-sur-Seine »

Le projet [Migrant-tour](#), c'est la construction de plusieurs parcours urbains dans Paris et sa banlieue autour d'un grand thème : l'histoire migratoire comme patrimoine immatériel. En effet, les ressources patrimoniales d'un pays sont autant de marqueurs identitaires pour valoriser celui-ci. Mais loin des grands monuments et des grandes histoires, le projet souhaite mettre en avant notre région d'une toute nouvelle façon : sa diversité culturelle, par la rencontre humaine. Ce projet est coordonné par Baština, association de tourisme équitable qui est maître d'œuvre du projet en Val-de-Marne. Mais il fait aussi appel au travail commun de plusieurs acteurs :

- des "passeurs de cultures", qui sont à la fois les médiateurs culturels de ces parcours et les habitants eux-mêmes des quartiers du département.
- Des étudiant.e.s en communication interculturelle de l'Inalco afin de promouvoir les différents parcours créés.
- Des étudiant.e.s d'anthropologie de Paris Descartes dans un travail inédit d'anthropologie appliquée.

Chaque équipe formée par ces différents acteurs et actrices est chargée de travailler sur l'élaboration d'un parcours sur une ville. Au bout du compte, nous espérons *nourrir un intérêt universitaire, patrimonial et historique sur la diversité culturelle et le patrimoine des migrations afin de participer au « Vivre ensemble » dans le département et développer un tourisme alternatif au profit des habitants en favorisant la consommation locale.*

C'est dans cette optique que la

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la responsable « alphabétisation » des Restos du Cœur-antenne Ivry par courriel (marianne_deyme@yahoo.fr).

PERMANENCES SOCIOLINGUISTIQUES – Ville d'Ivry-sur-Seine

Les permanences sociolinguistiques portées par la Ville d'Ivry-sur-Seine accueillent individuellement toute personne qui souhaite accéder à une formation linguistique, quel que soit son niveau à l'oral et/ou à l'écrit, son statut, ses besoins, son origine, etc.

Ces permanences ont lieu les mercredis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures dans une des quatre Maisons de Quartier (une journée par mois pour chaque maison de quartier).

Ces permanences auront lieu aux dates suivantes :

Mercredi 10 janvier 2018 : Mdq Ivry-Port (01.72.04.63.26)

Mercredi 17 janvier : MdQ Centre-Ville Gagarine (01.72.04.63.21)

Mercredi 24 janvier : MdQ Petit-Ivry (01.72.04.64.78)

Mercredi 31 janvier : MdQ Monmousseau (01.72.04.66.54)

Mercredi 7 février : Mdq Ivry-Port

Mercredi 14 février : MdQ Centre-Ville Gagarine

Il est indispensable de prendre rendez-vous soit par téléphone, soit en se rendant directement dans une des Maisons de Quartier.

Plus de renseignements sur le site de la Ville d'Ivry-sur-Seine, rubrique « [Coordination linguistique](#) » ou par téléphone (01.43.90.40.92).

compagnie théâtrale Kokaya International souhaite travailler à Ivry-sur-Seine, sur le thème des « femmes en exil » en collaboration avec les associations du quartier et avec l'aide de nombreux témoignages récoltés sur place, le tout appuyé par les faits historiques rapportés par les archives départementales du val de marne. Nous espérons ainsi rendre compte avec fidélité de ce qui signifie être une femme en exil, à Ivry, à travers les premières vagues d'immigration féminine des années 60 à celles d'aujourd'hui.

Pour plus d'informations, veuillez contacter YVETTE BRUNEAU THENARD, cheffe de projets socioculturels et chargée de production par courriel ciekokoya@yahoo.fr ou par téléphone (06.79.84.37.00).

ENTREPREUNARIAT MIGRANT.E.S – Ecole Régionale des Projets

L'Ecole Régionale des Projets (ERP) vient de lancer sa quatrième édition de l'école régionale des projets : entrepreneurs migrants. Cette formation gratuite s'adresse en priorité aux entrepreneurs migrant.e.s d'Ile-de-France ayant un projet de création d'activité économique. Ce projet reste toutefois accessible à toute autre candidature.

Toute personne peut être orientée vers le projet d'ERP, quel que soit son statut. La personne doit disposer au minimum d'un niveau A2 du CECRL à l'oral. Il n'y a pas de prérequis à l'écrit.

Cette initiative propose 11 modules thématiques, un module d'écriture de projet et une formation de linguistique appliquée sur une durée de 6 mois pour la formation complète. A travers ces étapes, les porteurs de projets auront la possibilité de développer et de valoriser leurs compétences et expériences, d'acquérir les fondamentaux de la création d'entreprise et de formaliser leur projet.

Le module « écriture de projet » est assuré par un conseiller en entreprise et une romancière sous forme d'ateliers d'écriture. Il ne nécessite pas de prérequis à l'écrit.

Tout au long de la formation, le ou la bénéficiaire pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour l'écriture de son business plan, en présence d'un important réseau qui pourra partager avec lui-elle savoirs et expériences.

Des entrepreneurs et des professionnels spécialisés mettrons à disposition des outils et des compétences pour :

- structurer un projet d'activité,
- développer un plan de marketing et de communication,
- maîtriser la stratégie et la créativité,
- établir des budgets prévisionnels,
- définir un statut juridique,

AUTRES ACTUALITES

LINGUISTICAE

Autrefois conçu comme un blog parlant de linguistique, [LINGUISTICAE](#) est devenu une chaîne YouTube au tout début 2015. De nombreuses séries ont été réalisées avec différents formats vidéos tels que :

- ***Paye ton expression*** : ce format est le premier de toute l'histoire de la chaîne et a été originellement prévu pour casser des idées reçues autour d'expressions que tout le monde pense connaître. Par ex, [tomber dans le panneau](#) ; [avoir le béguin](#) ; etc.

- ***Des racines et des langues*** : ce format traite de l'indo-européen ou assimilés (ex : [Les langues indo-européennes](#) ; [D'où viennent les indos-européens?](#)).

- ***Lingua Franca*** : ce format parle de ces langues inventées, au sens large, puisque toute idéolangue est la bienvenue (ex : [l'espéranto](#), ...).

- ***Ma Langue dans Ta Poche*** : ce format est généraliste et regroupe plusieurs vidéos ayant de près ou de loin un rapport avec la linguistique (surtout la sociolinguistique). Par ex, [langage langue parole \(selon De Saussure\)](#) ; [Pourquoi dit-on papa et maman dans toutes les langues ?](#); [la dyslexie et autres pathologies](#); etc.

- ***Reportage et Longs formats*** : cette catégorie regroupe toutes les vidéos longues ou axées sur le format reportage (ex : [Qu'est-ce que l'illettrisme?](#); [Manipulation par la langue en politique](#), ...)

- analyser l'entrepreneuriat transnational, l'économie sociale et solidaire et l'économie collaborative.

Pour candidater, il faut remplir le formulaire d'inscription [avant le 26 janvier](#) en cliquant [ici](#).

Pour plus d'information concernant ce dispositif vous pouvez visiter la page dédiée sur le site Web du Grdr nous restons à votre disposition au : 01.48.57.57.74 ou par mail à l'adresse suivante : erp@grdr.org.

Ce projet est à l'initiative de la Région Ile-de-France et avec le soutien du FSE et de la Direccte, le Grdr, en partenariat avec la Cité des Métiers et la Mairie de Paris. Il s'agit de la quatrième édition de la « formation / accompagnement » à la création d'activités économiques.

- etc.

Les liens de ces articles, débats et interviews sont également disponibles sur le site [Linguisticae](#), rubrique « [Presse](#) ».

Référencement des lieux-ressources pour exilé.e.s - WELCOME MAP

Créée par une étudiante, la carte interactive « [Welcome map](#) » recense des données publiques et associatives pour accompagner les réfugié.e.s dans l'identification de différents lieux-ressources : les points de distribution de nourriture, les bibliothèques avec un accès à internet, les ateliers gratuits d'apprentissage du français, les bains douches de la capitale, etc. Tous les réseaux wifi publics sont recensés ainsi que les fontaines d'eau potables.

Créé en cinq langues (français, anglais, arabe, farsi et turc), le plan permet aussi de trouver les principales administrations et associations indispensables aux réfugiés comme les associations France terre d'Asile et la Cimade, ou encore l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

N'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse suivante (welcomemap.idf@gmail.com) afin de référencer votre structure.

DU COTE DES ASSOCIATIONS

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

PROJ'AIDE

25 janvier de 9h30 à 17h : [créer un premier emploi](#)

Le programme est le suivant :

- analyse des besoins et des capacités de son association à créer un emploi,
- estimation du coût d'un emploi et intégration dans un budget prévisionnel
- formalités avant et au moment de l'embauche
- identifier le contrat le plus adapté aux besoins de son association
- les aides au recrutement et le chèque emploi associatif

10 février de 9h30 à 12h30 : [établir un budget prévisionnel](#)

Le programme est le suivant :

- Méthodologie de la démarche budgétaire : conception, réparation, valorisation,
- élaboration d'un budget prévisionnel
- valorisation des prévisions budgétaires
- présentation de la notion de budget pluriannuel
- construction d'un budget prévisionnel analytique (par action) : clé de répartition, affectation des charges, ventilation des produits.

Pour connaître les autres formations proposées par Proj'aide, rendez-vous sur leur site, rubrique « Formation ». Les inscriptions se font [en ligne](#).

[APPELS A PROJETS,](#) [SUBVENTIONS ET AIDES](#) [FINANCIERES](#)

APPEL A PROJETS 2018, BOP 104 – DDCS du Val-de-Marne

[L'appel à projet 2018 – BOP 104 - action 12 « Intégration et accès à la nationalité française - Actions d'accompagnement des étrangers en situation régulière »](#) est ouvert.

Le public visé est celui des primo-arrivants : personnes signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration (CAI) / contrat d'intégration républicaine (CIR), ressortissants de pays tiers (donc de nationalité extra-européenne), depuis moins de 5 ans sur le territoire français. Le public ciblé prend également en compte les réfugiés signataires d'un de ces deux contrats. Les personnes anciennement établies sur le territoire français mais ayant signé depuis moins de 5 ans un CAI/CIR afin de bénéficier des dispositions de ces contrats, relèvent également du public-cible.

Les crédits délégués au titre de l'action 12 du BOP 104 doivent permettre le développement des thématiques suivantes :

- l'apprentissage de la langue française,
- l'accès à l'emploi,
- l'appropriation des valeurs de la République et de la société française,
- l'accompagnement global des étrangers vers un accès effectif aux droits.

Pour accéder à l'appel à projet, rendez-vous sur le site de la Préfecture du Val-de-Marne (DDCS), rubrique « [Politique sociales - faciliter l'intégration des personnes immigrées](#) ». Vous pourrez également y télécharger l'[Annexe 1 – Cadre de référence méthodologique](#), l'[Annexe 2 - formulaire CERFA unique](#) et l'[Annexe 3 – Liste des numéros CIR](#). Attention, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 8 janvier 2018**.

Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à cet appel à projets ou avez besoin de renseignements

complémentaires, vous pouvez contacter Mme CLEMENT-DEMANGE (celia.clement-demange@val-de-marne.gouv.fr).

APPEL A PROJETS LOCAUX « MOBILISES CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME » - DILCRAH

La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH) soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les discriminations. Elle accompagne ainsi de multiples projets, sur tout le territoire national, qui favorisent les échanges, la connaissance de l'autre et l'émergence de contre-discours.

Cet [appel à projets](#) s'adresse d'abord aux structures dont l'objet principal est de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, et/ou de promouvoir les valeurs de la République, et/ou de mener une action éducative et pédagogique. Elles peuvent être constituées de professionnels et/ou de bénévoles, de type associatif ou non, ancrés sur des territoires ruraux, ultra-marins et urbains, en privilégiant les quartiers de la politique de la ville. Peuvent donc notamment candidater : les associations loi 1901, les établissements culturels, les établissements scolaires et universitaires.

Sont ainsi éligibles des projets qui visent notamment à la réalisation de l'un ou plusieurs de ces objectifs :

- la lutte contre les stéréotypes, la connaissance de l'autre, l'engagement citoyen et le bien-vivre ensemble par des actions à destination des jeunes, sur et hors temps scolaire,
- la production de ressources et de contre-discours en ligne,
- le développement du signalement des discours de haines sur internet,
- la valorisation des lieux d'histoire et de mémoire,
- l'accompagnement et la formation des acteurs de la

lutte contre le racisme et l'antisémitisme,
- le développement de mesures de responsabilisation,
- l'accompagnement des victimes de racisme et d'antisémitisme
- la participation à la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme du 17 au 25 mars 2018.

Vous pouvez télécharger la [procédure de l'appel à projets](#) ainsi que le [formulaire CERFA unique 12156-05](#) sur le site de la Préfecture du Val-de-Marne (DDCS).

Attention, les dossiers de candidature sont à se procurer auprès de la DDCS du département dans lequel l'action est envisagée. Il ne faut donc PAS envoyer de dossier à la DILCRAH. Par ailleurs, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 8 janvier 2018** pour le Val-de-Marne

Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à cet appel à projets ou avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Marie CHICHET (marie.chichet@val-de-marne.gouv.fr / 01.45.17.72.73).

APPEL A PROJETS 2018 DU CONTRAT DE VILLE (Choisy, Ivry et Vitry) de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitant.e.s. Elle est conduite par les collectivités territoriales et l'État et s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitant.e.s, les associations et les acteurs et actrices économiques. Elle a pour objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitant.e.s. Politique transversale et complémentaire des autres politiques publiques, la politique de la Ville repose sur une contractualisation avec les collectivités territoriales et les partenaires de la politique de la Ville dans le cadre d'un contrat de Ville,

Le [Contrat de ville Seine Amont](#) (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi) est téléchargeable sur le site internet de [l'Etablissement Public Territorial \(EPT\) Grand Orly](#)

Seine Bièvre.

Vous pouvez télécharger l'[appel à projets EPT 12](#), l'[annexe 1 – Calendrier 2018](#), l'[annexe 2 – liste des correspondant.e.s](#), l'[annexe 3 – critères d'éligibilité](#) et l'annexe 4 – mémento sur le site de la DDCS du Val-de-Marne, rubrique « [Politiques publiques](#), [Cohésion sociale, sports, jeunesse et vie associative](#), [Politique de la ville](#) ».

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la cheffe de projet « Politique de la Ville » d'Ivry-sur-Seine, Mme BOSCHERON, par courriel (eboscheron@ivry94.fr) ou par téléphone (01.49.60.24.67).

APPEL A PROJET POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE EN DIRECTION DES PUBLICS FRAGILISES – Département du Val-de-Marne

Dans le cadre du Programme départemental d'insertion (PDI), le Département lance un appel à projet pour la mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et professionnelle en direction des publics fragilisés.

Les actions déployées sous formes d'ateliers auront pour objectifs de :

- favoriser l'autonomie,
- travailler à une dynamique personnelle, à la reconstitution du lien social et au développement de la participation citoyenne,
- mobiliser le public sur un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle et l'accompagner dans la mise en œuvre de la première étape du projet.

Le Département souhaite soutenir, sur la période 2018-2020, des projets portés par les acteurs locaux ayant pour objet la mise en place d'interventions visant les 4 thématiques suivantes :

- l'accès aux droits, la vie quotidienne, l'autonomie dans les démarches,
- la relaxation, la détente, l'harmonie,
- la valorisation, l'expression, l'image de soi
- les activités physiques ou sportives, le capital santé, les loisirs.

Pour plus de renseignements, téléchargez le [document contenant l'ensemble des détails](#) sur le site du Conseil Départemental du Val-de-Marne, rubrique « Appels à projets ».

Les porteurs de projet ont **jusqu'au vendredi 5 janvier 2018 à 16h30** pour déposer leur dossier de candidature.

COORDINATION LINGUISTIQUE TERRITORIALE D'IVRY-SUR-SEINE

Direction de la Démocratie et de l'Action Citoyenne (DDAC)

13-15, Promenade Venise Gosnat,

94200 IVRY-SUR-SEINE

Tél : 01.43.90.40.92.

Courriel : mcastelli@ivry94.fr

Si vous ne souhaitez plus faire partie de la liste de diffusion, merci d'envoyer un courriel à mcastelli@ivry94.fr

Si vous souhaitez recevoir ce document en format papier, n'hésitez pas à contacter Mathilde CASTELLI, chargée de mission « coordination linguistique territoriale » à la Ville d'Ivry-sur-Seine par téléphone (01.43.90.40.92).

